

Lisibilité de la recherche en M1M2

Judith Abensour , Antonia Birnbaum, Oscarine Bosquet, Gaetane Lamarche-Vadel

Depuis le rapport Imbert (1998), les écoles d'art affirment et revendiquent que la phase projet conduisant au DNSEP relève de la recherche : l'art compris comme processus de recherche. Les écoles d'art sont constamment stimulées par les recherches des artistes qui y enseignent. C'est leur création qui y garantit la vitalité de la recherche.

Dans ce lieu collégial, toutes les rencontres entre artistes et théoriciens dont la pratique investit le champ de l'art ouvrent de possibles champs de recherche pour les étudiants. C'est le frottement, en tant que pierre de touche, entre de multiples pratiques, qui constitue une mise à l'épreuve particulièrement exigeante, enrichissante et risquée pour les artistes, les théoriciens et les étudiants.

Pédagogiquement donc (dans la phase projet qu'il faut nettement distinguer de la phase programme) :

1. Dans le cadre des « plates formes, axes de recherches, ARC, séminaires » : artistes et théoriciens définissent ensemble un champ de recherche dans lequel les étudiants peuvent inscrire leurs propres interrogations. D'autres artistes et théoriciens peuvent y être associés pour contribuer à l'approfondissement de points ou d'axes particuliers du champ de recherche défini plus haut.

2. Le suivi du travail de l'étudiant est mené d'une manière collégiale et régulière. Son objectif est de permettre à l'étudiant d'acquérir toute son autonomie : les connaissances théoriques, méthodologiques et techniques nécessaires à son projet. Les entretiens réguliers sont l'occasion de repérer avec l'étudiant les angles morts du travail et de lui proposer de nouvelles pistes de recherche

3. Les séances d'accrochage sont des moments décisifs de la pédagogie : elles cristallisent des échanges essentiels entre les professeurs et les étudiants des différentes années. C'est un moment partagé de recherche, d'exploration de l'espace, de la lumière, de l'échelle, de l'écho avec le travail de l'autre. Moments d'évaluation mais surtout d'autoévaluation pour l'étudiant qui apprend à voir ce que son travail montre.

4. Mémoire

Cette question doit prendre en compte les exigences croissantes de la phase programme à la phase projet. Néanmoins, nous proposons :

- Un travail de « mémoire » qui se développe sur tout le cursus et donne lieu chaque année ou chaque phase (propédeutique, programme, recherche) à « des visions en coupe dans le temps de la recherche », concrétisées par des écrits, des vidéos, des objets etc

Ces différents moments de mémoire collectent et organisent des notions acquises pendant les cours d'une part, des notes de lectures, visites d'expositions, suscités par les exercices et les entretiens mais également par les propres intérêts de l'étudiant d'autre part.

Il sera toujours demandé à l'étudiant de penser les procédés logiques et plastiques qui articulent ses expériences et ses connaissances.

- En phase recherche, il est demandé aux étudiants de définir le champ, possiblement pluriel, de la recherche et d'en baliser l'étendue de points nodaux qui structurent et orientent le projet.

Le mémoire doit rendre visible les questions, leur mode d'expression, comment elles sont traitées (exploration et reformulation), de quels déplacements elles sont l'objet au cours des différentes opérations de documentation, de réalisation, de jugement critique.

- La réflexion théorique du mémoire est indissociable de sa mise en forme, qui elle-même relève du même processus de recherche inhérente à l'ensemble du travail

Cette mise en œuvre du mémoire peut emprunter toute forme d'écriture (du haïku au mémoire de 100 000 signes (certes) mais en passant par la vidéo, le story board, l'abécédaire, des dessins, des diagrammes, une nouvelle...)

Ces lignes pédagogiques, quoique normatives, doivent toujours dans une école d'art s'ouvrir aux des ruptures, dérèglements et déplacements que toute création artistique génère.